RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00270
Numéro SIREN : 881 054 407
Nom ou dénomination : BEAUMANOIR CONSEILS

Ce dépôt a été enregistré le 16/01/2024 sous le numéro de dépôt 702

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	3 250		3 250	3 250		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	15		15	15		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	3 265		3 265	3 265		
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	21 600		21 600		21 600	
	Autres créances	81		81		81	
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	93 093		93 093	47 719	45 374	95.09
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	114 775		114 775	47 719	67 055	140.52
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	118 040		118 040	50 984	67 055	131.52

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000)	1 000	1 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	100		100	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	45 081		45 081	
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	54 320	45 181	9 139	20.23
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	100 501	46 181	54 320	117.62
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	3 740	3 740		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	891	960	-69	-7.19
	Dettes fiscales et sociales	12 907	103	12 804	NS
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	17 538	4 803	12 735	265.15
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	118 040	50 984	67 055	131.52
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	17 538	4 803		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 118 039.57 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 57 999.92 Euros et dégageant un bénéfice de 54 320.30 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société est une holding ayant pour activité : "La prise de participation dircete ou indirecte de la société dans toutes les opérations ou entreprises commerciales ou industrielles, l'activité de société de portefeuille, l'acquisition et la gestion des participations de la société, l'activité de holding financière".

A partir du 01/01/2021, une convention de prestation de service a été mis en place avec sa filiale BEAUMANOIR CONSEILS IMMOBILIERS.

La société est détenue à 100% par Mr CHARLOT, qui exerce les fonctions de Gérant. Mr CHARLOT est rémunéré à partir de juin 2021.

Sur 2021, elle a reçue de sa filiale des dividendes pour 50 K€ et bénéficie du régime mère/fille.

La société n'a reçue aucune aides ou souscrit de PGE.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :
- la valeur comptable des actifs et des passifs

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- le chiffre d'affaires

La société va racheter sur l''exercice N+1 des titres de sociétés.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	3 250		
Autres titres immobilisés	15		
TOTAL	3 265		
TOTAL GENERAL	3 265		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			3 250	3 250
Autres titres immobilisés			15	15
TOTAL			3 265	3 265
TOTAL GENERAL			3 265	3 265

Etat des amortissements

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	21 600	21 600	
Taxe sur la valeur ajoutée	81	81	
TOTAL	21 681	21 681	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	891	891		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	681	681		
Impôts sur les bénéfices	180	180		
Taxe sur la valeur ajoutée	11 432	11 432		
Groupe et associés	3 740	3 740		
TOTAL	16 924	16 924		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	100.0000	100			100

Le capital est intégralement détenu par Mr CHARLOT, agissant en qualité de gérant.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	405
Dettes fiscales et sociales	681
Total	1 086

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société **A. Renseignements détaillés**	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- SASU BEAUMANOIR CONSEILS IMM	1 000		100.00	1 000	1 000					50 000	
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SAS ABITAN	5 000		45.00	2 250	2 250						1 er exo 21
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

SARL BEAUMANOIR CONSEILS

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social : 31 Allée des Rosiers
35510 CESSON-SEVIGNE
881 054 407 RCS RENNES

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE SUR L'APPROBATION DES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2021 DU 2 MAI 2022

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

DEUXIEME DECISION - Affectation du résultat – Distribution de dividendes

L'associée unique décide d'affecter le déficit s'élevant à 54 320.30 euros de la manière suivante :

Section I - Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 54 320.30 euros

Section II - Affectation

- En autres réserves : 54 320.30 euros

Section III - Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2020 (premier exercice)	/	/	/
2021	/	/	/

Fait à CESSON-SEVIGNE
Le 2 Mai 2022

Certifié conforme
Le Gérant, Monsieur Nicolas CHARLOT